

SAINT PAL DE SENOUIRE
CONSEIL MUNICIPAL
02 février 2020

Comptes de Gestion 2019 Comptes Administratifs 2019

À l'unanimité, les comptes administratifs de la Commune, des biens des Villages, du CCAS, de l'Eau et de l'Assainissement sont approuvés. Ils sont conformes aux comptes de gestion du Trésorier de la Commune.

Associations d'élus

La décision d'adhésion à l'AMF43, l'AMRF43 et l'ANEM est reportée à la prochaine réunion avec la nouvelle équipe municipale.

Statuts du Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire (SDE43)

Le Conseil Municipal :

APPROUVE les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire et leur Annexe1, PREND ACTE et APPROUVE l'adhésion au Syndicat des 10 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre cités ci-avant.

Assurance statutaire

Le Maire expose la nécessité pour la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ; Le Centre de gestion peut souscrire un tel contrat pour le compte des collectivités, en mutualisant les risques. Le Conseil, après en avoir délibéré a décidé de charger le Centre de gestion de Haute-Loire de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire, pour son compte et pour les quatre années à compter du 1^{er} janvier 2021, des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

Compensation gestion 2018 eau assainissement

Le Maire rappelle que les compétences EAU et ASSAINISSEMENT ont été transférées légalement à la CAPEV (Communauté d'Agglomération du Puy en Velay) le **1^{er} janvier 2018**.

Le Conseil Municipal rappelle que durant toute l'année **2018** la commune a eu à sa charge l'entretien, la gestion et les frais liés à ses services en lieu et place de la CAPEV.

Pour la gestion de **2019**, la CAPEV s'est estimée en droit de demander 21 000 € à la commune de Saint Pal de Senouire : montant fixé sans accord formel écrit de la commune. Un titre de recette a été émis le 31/12/2019.

Pour la gestion de **2018**, la Commune de Saint Pal de Senouire s'estime en droit de réclamer 21 000 € à la CAPEV. Un titre de recette sera émis.

Il est rappelé qu'en 2019 aucun lavage de réservoirs n'a été effectué, un seul réamorçage a été fait par l'Agglo (les autres ont été faits par le Maire), aucune intervention sur le réseau de Clersanges...)

Il est rappelé les frais et les recettes liés au service eau et au service assainissement en 2018.

Assistance technique

La commune continuera à adhérer au service d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement et de la protection de la ressource en eau organisé par le Département de la Haute Loire.

CCRHA Communauté de Communes des Rives du Haut Allier

Participation des communes aux frais d'avocat pour des honoraires d'assistance aux salariés de COPIREL.

Le Conseil Municipal de Saint Pal de Senouire ne peut se prononcer n'ayant aucune information sur le dossier datant d'avant son rattachement à la CCRHA.

Travaux annexe salle des fêtes

Alain Fouillit fait le point sur les travaux actuellement arrêtés dans l'attente de l'intervention du menuisier.

Écoles de La Chaise Dieu

La baisse des effectifs laisse craindre la suppression du 4^{ème} poste. Si cela devait se produire il semble important aux élus de La Chaise Dieu, pour des questions économiques et pédagogiques, de regrouper les classes restantes sur un **seul site**. Une décision difficile à prendre.

Le Maire de La Chaise Dieu, pour aider dans le choix, a demandé l'aide d'un organisme indépendant «43 ingénierie».

Chemin de Combelles

Alain Fouillit informe des derniers éléments du dossier et notamment un procès-verbal de carence.

Le Conseil Municipal décide d'attendre la décision de M. Barthélémy pour la suite qu'il souhaite donner.

Le service Juridique de l'assurance de la Commune a donné une suite favorable à sa demande d'assistance et de défense.

Isolation ancien presbytère

Un devis est présenté pour l'isolation de la pièce dite «atelier» dans l'ancien presbytère (montant de 8 440 €TTC).

Le Conseil Municipal décide d'approfondir cette étude avec de nouveaux devis et différentes solutions techniques.

Décision après les élections municipales.

Téléthon 2019 Bilan

La manifestation motos quads d'octobre 2019 St Pal/ Berbezit a rapporté 3 355.00 €.

Sur l'ensemble du secteur de La Chaise Dieu, le total versé au téléthon est de 10 909.90 €

Élections Municipales 15 et 22 mars 2020

L'organisation du bureau de vote est finalisée.